



Page 5

Sommaire

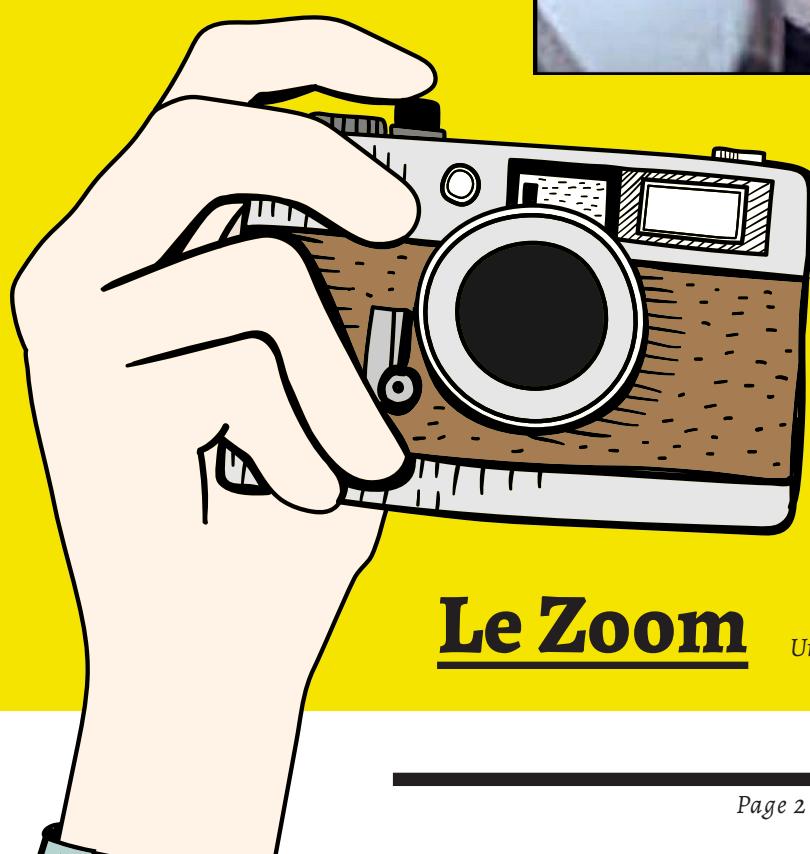
| | | | |
|-----------------------------------------|----|----------------------------------|-----|
| Zoom | p2 | Analyse d'une dérive autoritaire | p6 |
| Deux poids de mesures | p3 | Un peu d'histoire | p7 |
| Le billet de la gazette | p4 | Gilets Jaunes «Around the world» | p8 |
| Une semaine sur Twitter | p4 | Quartier Libre | p9 |
| Edouard Philippe, la dérive autoritaire | p5 | Moment Détente | p10 |



Vétérans militaires défilant aux côté des Gilets Jaunes !



Journaliste touché par un tir de Flashball



Le Zoom

Un retour en image sur la semaine qui vient de passer

Deux poids, deux mesures

Lors de la manifestation de samedi dernier, deux événements majeurs sont ressortis du lot. Les images du «boxeur de Massy» attaquant des membres des forces de l'ordre sur la passerelle Leopold Sédar Senghor à Paris, et celles d'un commandant divisionnaire s'en prenant violemment à des manifestants dans les rues de Toulon. En quelques instants, ces vidéos enflammaient la toile et les esprits, les images étaient déjà partagées des milliers de fois, sous différents angles, mais aussi bien souvent coupées en fonction de l'orientation voulue par la personne ayant capté la scène en direct ou sur le web.

Premier évènement majeur de l'acte VIII

Nous allons donc résumer les faits, d'après toutes les vidéos que nous avons pu récolter et analyser.

Dans un premier temps, nous voyons M. Dettinger (le «boxeur de Massy») arriver de la rive opposée aux manifestants, traverser le «cordon» de CRS pacifiquement (les mains en l'air).

Par la suite, nous le retrouvons sur une autre vidéo, vite devenue virale sur la toile, où il frappe violemment un CRS à terre. Sur des images amateur plus complètes, nous observons le début de la scène, un mouvement de foule (bras en l'air) qui avance en direction des CRS, à ce moment précis rien de violent, mais une poussée de foule (afin de faire reculer les forces de l'ordre, en vue probablement de pouvoir passer sur ce pont).

Nous distinguons une montée de la colère et un début de «bagarre» entre forces de l'ordre et manifestants suite à deux lancers de grenades de désencerclement en «cloche» au milieu de la foule (pour rappel, leur utilisation est soumise à des règles strictes, elles doivent être lancées proche du sol et droit devant soi).

Dans un second temps, nous retrouvons le boxeur en train de repousser des membres des forces de l'ordre après avoir été aspergé de lacrymo au visage (pour rappel il mesure 1m92 et est plus grand que la majorité des personnes présentes).

C'est à ce moment-là qu'il attrape un agent des forces de l'ordre, lui-même en train de frapper une personne à terre en lui donnant de violents coups de pied, c'est alors que M. Dettinger le projette sur le côté. (nous y reviendrons plus tard dans l'article). S'ensuivent donc les images que la plupart ont déjà vues, où il «attaque cet agent» couché sur le sol le long de la barrière du pont.

Nous avons, par la suite, une seconde vidéo qui montre le boxeur effectuer un saut vers la passerelle en contrebas et attaquer à nouveau un CRS, malheureusement impossible de savoir ce qui s'est passé juste avant ce saut.

Nous ne pouvons donc pas développer cette partie sans que ce soit de l'interprétation ou de l'imagination.

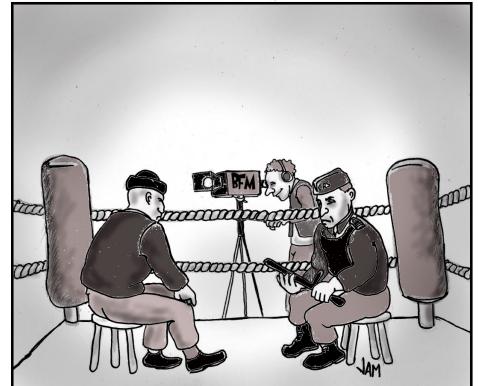
Nous passons donc à la dernière vidéo qui est celle où l'on voit un groupe de 6-7 CRS qui sont encerclés sur le pont et qui quittent les lieux. Nous retrouvons à ce moment-là M. Dettinger et l'entendons clairement leur dire : «Arrêtez maintenant, partez ou on vous casse la gueule». Nous l'entendrons également dire à tous les manifestants présents autour des forces de l'ordre : «C'est bon, laissez partir, stop».

Une autre pièce du dossier, le témoignage d'une dame présente à ce moment-là, qui raconte que si cette foule était si «haineuse», ce groupe de forces de l'ordre n'aurait jamais pu partir.

M. Dettinger a été rapidement identifié, et recherché. Avant d'aller se rendre aux forces de l'ordre, il a fait une vidéo en sur laquelle il explique son geste, et où il reconnaît avoir mal agi et regrette son comportement.

Il a affirmé aussi son intention de se rendre pour assumer ses actes. Il est passé en comparution immédiate mercredi soir au tribunal de Paris, la femme (Gwenaelle) qu'il avait défendue lors des faits sur le pont, est venue réitérer son témoignage.

Selon elle, ce boxeur qu'elle ne connaissait pas, l'a «simplement sauvée». Elle précise également qu'un collègue du CRS qui la frappait violemment, a lui-même - à plusieurs reprises - demandé à ce dernier d'arrêter de s'en prendre à elle. Son avocat a demandé un report d'audience, le procès



du «boxeur de Massy» aura lieu le 13 février, M. Dettinger restera en détention provisoire jusqu'à cette date.

Si nous analysons donc tous les faits que nous avons pu récolter, il y a eu en effet une violence extrême ce jour-là.

Nous avons entendu plusieurs personnes parler de «légitime défense». Il n'y a rien qui justifie une violence, quelle qu'elle soit, mais il est cependant toujours bon de tenter de comprendre la raison de cette dernière afin, peut-être, d'éviter que cela puisse se reproduire.

Ce que nous constatons, avec tristesse et effroi, c'est que depuis plusieurs semaines maintenant, il règne un climat d'extrêmes tensions à travers le pays.

D'un côté l'incompréhension et la frustration de ne pouvoir s'exprimer librement comme les droits fondamentaux le permettent en principe, et de l'autre une fatigue des forces de l'ordre qui reçoivent des ordres toujours plus répressifs et autoritaires.

Il n'y a pas dans la rue des méchants et des gentils, il y a simplement un peuple qui pleure, et des forces de l'ordre qui ne font qu'appliquer ce qu'on leur demande de faire.

Les seuls responsables de cette pagaille sont ceux qui ne tentent pas l'apaisement mais incitent à la confrontation.

Suite en page 4

Second événement majeur de l'acte VIII.

A Toulon, plusieurs vidéos où l'on voit un commandant divisionnaire des forces de l'ordre frapper violemment des manifestants a également fait le buzz sur la toile. Nous avons essayé de trouver d'autres images afin de comprendre ce qui avait pu engendrer une telle violence.

Il y a eu un effet peu relâté : une vidéo sur laquelle, un peu plus tôt dans la journée, on voit M. Andrieux et plusieurs de ses collègues au cœur d'un échange violent avec des manifestants (nous ignorons la cause de ces échanges).

Le fait est que M. Andrieux se retrouve à terre, et reçoit énormément de coups de pied. On ignore le temps réel entre les coups qu'il a reçus et le moment où on le voit frapper avec rage les deux manifestants (le premier contre un mur et le second contre un capot de voiture).

Nous constatons simplement que comme pour l'affaire de M. Dettinger il y a eu un événement qui a déclenché cette colère ingérable, et nous pouvons conclure de la même manière, comme précédemment, en affirmant que rien ne justifie une violence, mais qu'il faut remettre les événements dans leur contexte pour comprendre les gestes.

Le Billet de la Gazette

SOS canaux de sauvetage ??

André Laignel, vice-président de l'Association des Maires de France, affirme que le grand débat national aurait «pour visée d'associer les élus locaux à l'échec gouvernemental». Il explique que «les maires de France ne se sentent en aucun cas engagés par ce débat et ne sauraient en être à quelque niveau que ce soit co-organisateurs».

Et termine en allant plus loin encore dans la critique en parlant «d'une manœuvre d'enfumage qui veut noyer les revendications qui sont apparues au niveau des Gilets jaunes et de la société dans son ensemble». Désidément, personne ne désire rester sur ce bateau qui coule un peu plus chaque jour, et on les comprend...



Une semaine sur
Twitter

Tous ces tweets sont de
@GiletsN

02h43 - 06 janv 2019

Nous comprenons la grande difficultés du gouvernement à appréhender le mvt **#GJ** voici qqn conseils. a) déclarer l'état d'urgence social et pas sécuritaire. b) ouvrez sincèrement des débats citoyens et pas une loterie démocratique. C) cessez de gazer la France.

#GiletsJaunes

23h00 - 06 janv 2019

Quand on voit toutes ces tentatives de récupération, de copinage, de mains tendues, d'infiltration... d'usurpation de **#GiletsJaunes**, on peut se dire que nous sommes en train de réinventer la politique...

@Bgriveaux @JLMelenchon @ EmmanuelMacron @BFMTV @ CNEWS @LCI @lemondefr



Un nouveau média dans notre famille !

Radio Brioche 49.3

Vendredi 11 janvier signe la naissance de la webradio Radio Brioche 49.3, un nouveau média alternatif avec de l'information citoyenne qui nourrit sans compromis !

Vous pouvez nous retrouver le matin ou le soir pour des débats thématiques 24h/24 de la musique et des flashs infos en direct du terrain.

Rejoignez nous sur

<http://gj-c.fr/radio>

ou

<http://gj-c.fr/radioflux>

Puis suivez nous sur les réseaux sociaux

Facebook : Radio Brioche 49.3

Twitter : @49Radio

01h07 - 07 janv 2019

Les **#GiletsJaunes** pense que l'impôt et la TVA peuvent être supprimer pour une plus grande justice fiscale et mettre en place une micro taxe de 0,1% sur toutes les transitions électronique **#DigitalTransformation** oblige. En plus ça rapportera bien plus à l'état ! #ric

@Bgriveaux @JLMelenchon @ EmmanuelMacron @BFMTV @ CNEWS @LCI @lemondefr

Edouard Philippe officialisera-t-il une dérive autoritaire ?

La dernière prise de parole d'Edouard Philippe sur TF1, le 7 janvier 2019 au journal de 20 heures, soulève de nombreuses interrogations. En premier lieu, celle du régime politique vers lequel la France pourrait bien glisser sans une vigilance citoyenne active.

Un dispositif important

Le Premier Ministre annonce une « *actualisation du schéma national d'ordre public* » qui passerait par des investissements dans de nouveaux matériels et par une mobilité accrue des forces de l'ordre.

Actuellement, nous savons que les grenades de désencerclement (GFI-L4) ont été reconnues dangereuses, pouvant blesser voire mutiler. L'Etat a tout de même décidé de continuer leur utilisation jusqu'à épuisement du stock et ce en pleine conscience de la mise en danger d'autrui qu'elle provoque (voir l'édition spéciale ACTE VI du 23 décembre 2018 pour plus de détails).

Il y a eu plusieurs « rumeurs » sur la commande de flashballs à multi-munitions, sur la future utilisation d'un liquide incapacitant (mentionné dans un article du journal Marianne)...

Il est donc juste de s'interroger : qu'est-ce que ce matériel permettra-t-il de nouveau ? Quel sera son niveau de dangerosité ? En quoi sera t-il plus efficace que l'ancien

Concernant la mobilisation, 80 000 agents des forces de l'ordre ont été déployées. [...]

? Et pour quels résultats ? Concernant la mobilisation mobile, il parle de 80 000 agents des forces de l'ordre dans tout le territoire dont 5 000 policiers et gendarmes sur Paris. Pour un mouvement qui, à les entendre, ne cesse de diminuer, c'est un sacré dispositif !

Liberté de manifester

Il parle ensuite de la liberté de manifester à laquelle il est très favorable, pour autant qu'elle se passe dans les règles d'encadrement. Pour rappel, il faut

déclarer à la mairie ou à la préfecture toute manifestation via un formulaire, il y a des conditions de délai (3 jours francs avant la manifestation).



Photos : France Bleu - Maxppp

Dispositif policier mis en place pendant une manifestation de Gilets Jaunes

De plus, il faut qu'elle soit acceptée. Si elle est considérée comme : « pouvant nuire au bon déroulement de l'ordre », elle sera rejetée.

La liberté de manifester n'est donc qu'une semi-liberté actuellement, ce qui va d'ailleurs à l'encontre de l'article 11 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme : « toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association ».

« Réguler » les manifestations

Et il va aller plus loin encore dans ses propos, en précisant que le fait de venir cagoulé à une manifestation, ou de participer à une manifestation non déclarée « aujourd'hui c'est une contravention et que demain ça doit être un délit ».

Il entame donc le sujet de l'amélioration de la loi encadrant les manifestations et rassemblements, voire peut être de la mise en place d'une nouvelle loi.

Lorsque le journaliste l'interroge sur le plan « calendrier » de cette nouvelle réforme, E. Philippe explique que cela fait quelques mois que la question a été soulevée, qu'un groupe de travail entre le Ministère de l'Intérieur et celui de la Justice a déjà travaillé dessus et qu'une proposition a été adoptée par le Sénat.

Il précise que cette « nouvelle loi » pourra être déposée et discutée à l'Assemblée Nationale dès le début février.

Nous suivrons donc l'évolution de ce sujet au cours des prochaines semaines, afin d'en comprendre le contenu exact..

Amalgame, mon amour

Le Premier Ministre fait une comparaison avec les mesures prises il y a quelques années contre les « hooligans » lors des rassemblements sportifs.

Commençant en 2007 par la mise en place du FNIS (fichier national des interdits de stade), ce fichier comporte notamment l'identité, l'adresse, le club de supporters et la photographie des personnes concernées ainsi que les données relatives à l'interdiction.

Renforcé par la Loi n°2011-267 (14 mars 2011, JO 15 mars) qui autorise la surveillance sous haute sécurité des déplacements de ces personnes, la limitation de leur déplacement par arrêté préfectoral voire l'interdiction individuelle ou collective de leur déplacement (si leur présence est jugée susceptible d'occasionner des actes graves à l'encontre de l'ordre public), avec une peine de 6 mois de prison et 30 000 euros d'amendes en cas de non respect de ses arrêtés.

Il est judicieux de se demander si cette comparaison laisse sous entendre la création d'un fichier répertoriant les manifestants.

Suite en page 6

La violence policière invisible

L'interview continue sur quelques images de faits divers autour de la violence à l'encontre des forces de l'ordre, ou des magasins de luxe.

Et de quelques chiffres : 5 600 gardes à vue depuis le début du mouvement des Gilets Jaunes, dont 1 000 condamnations et 153 mandats de dépôts.

Aucun mot sur la violence subit par les manifestants pacifistes et aucune précision sur les délits reprochés à toutes ces condamnations. Il est vrai que la violence actuelle est intolérable, et tout le monde le reconnaît. Comme nous l'avions déjà soulevé, cela fait des décennies que de tels actes ont lieu, il y a toujours eu des personnes mal intentionnées. Mais là où le bas blesse, c'est quand il y a un amalgame fait par le gouvernement et les médias entre les manifestants pacifistes et les «casseurs» (comme ils les appellent).

Les ennemis de la Nation

Il précise également qu'au début, le

mouvement des Gilets Jaunes était basé sur le pouvoir d'achat, de la prise en considération de ceux qui étaient «les oubliés». Et que des mesures massives ont déjà été prises pour leur répondre (10 milliards débloqués et la mise en place d'un débat national).

Par conséquence, il conclut : «mais ceux qui veulent au-delà, remettre en cause nos institutions, ceux-là s'inscrivent directement contre nos institutions».

On peut dès lors se demander : dans quelle catégorie place-t-il toutes ces personnes pacifistes qui souhaitent simplement reprendre un peu de la souveraineté populaire avec par exemple l'instauration dans la constitution d'un référendum d'initiative citoyenne ? Est-ce que vouloir participer et améliorer un fonctionnement institutionnel en place doit être considéré comme un acte allant à l'encontre de ce dernier ?

On peut déplorer qu'en amalgamant la violence des uns et le pacifisme des autres, le gouvernement interdit également toute

possibilité d'un débat démocratique sur l'évolution de nos institutions démocratiques, car « ceux qui veulent remettre en cause nos institutions n'auront jamais le dernier mot », d'après les mots du Premier Ministre..

Vers l'autoritarisme

Nous ne pouvons que conclure sur la possible évolution d'un ton qui ne continuerait que de durcir. Pour rappel, la définition d'un régime autoritaire est : «régime politique, qui par divers moyens (propagande, encadrement de la population, répression..) cherche la soumission et l'obéissance de ce dernier».

Là, où certains auraient depuis longtemps essayé d'apaiser les esprits, on ne retrouve que des ravissements de feux. Est-ce que le fait de tomber petit à petit vers un régime politique plus autoritaire et sécuritaire, est réellement la solution à cette colère grandissante dans le cœur d'un peuple qui ne demande qu'à être enfin entendu ?

Analysis d'une dérive autoritaire

Un contrôle de l'information :

- Deux lois françaises dites «anti-fake news» ont été adoptées par le Parlement en Novembre 2018. Elles visent surtout à surveiller les réseaux sociaux, et tous les médias étrangers mis en cause par M. Macron après son élection dans l'affaire des Macron Leaks.

Dès mai 2019, en période électorale, le CSA aura ainsi la possibilité de suspendre ou retirer l'autorisation d'émettre en France, aux chaînes étrangères.

Cependant aucune réelle précision sur sa durée réelle, est ce que le préélectoral s'inclut dedans ?

En revanche, aucune mesure n'est prévue à l'encontre des chaînes françaises qui diffusent des contenus inexacts ou sortis de leur contexte.

Pour exemple concret, France 3 lors de l'acte V du mouvement gilet jaune, a ôté le mot « dégage » du panneau « Macron dégage » qu'un Gilet Jaune tenait sur une vidéo.

Ou encore quand la plupart des chaînes d'information qui ont relayé en boucle la vidéo des trois motards agressés avenue George V après en avoir coupé les 10 premières secondes où ils provoquent la foule en lançant des grenades lacrymogènes.- Dans la même veine, un rapport du Parlement Européen d'Octobre 2018, sous couvert de la lutte anti-terroriste, appelle Google et Facebook à censurer automatiquement le Web.

Une commission décidera des termes censurés. Si demain, les Gilets jaunes entraient dans le champs d'application de cette censure, le terme Gilets Jaunes disparaîtrait de nos écrans.

- Dans la même veine, un rapport du Parlement Européen d'Octobre 2018, sous couvert de la lutte anti-terroriste, appelle Google et Facebook à censurer automatiquement le Web.

Une commission décidera des termes censurés. Si demain, les Gilets jaunes entraient dans le champs d'application de cette censure, le terme Gilets Jaunes disparaîtrait de nos écrans.

La suite en page 7

Réglementation des droits

Et après ?

En conclusion

Selon Amnesty International, le droit de manifester est intrinsèquement lié à la liberté d'expression et d'opinion (article 11 convention européenne des droits de l'homme).

Or, en muselant la liberté d'expression, toute manifestation devient techniquement une émeute.

Pour rappel, article 2.2 convention européenne des droits de l'homme : «La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire : pour assurer la défense de toute personne contre la violence illégale ; pour effectuer une arrestation régulière ou pour empêcher l'évasion d'une personne régulièrement détenue ; pour réprimer, conformément à la loi, une émeute ou une insurrection» .

Le fondateur des «Foulards rouges» (qui, pour rappel, est un sympathisant de LREM) déclare : «ce qui est entrain de se passer, c'est un putsch» (en parlant du mouvement des Gilets Jaunes).

Définition putsch : Soulèvement opéré par un clan militaire ou un groupe politique armé pour s'emparer du pouvoir par la force.

Etrange déclaration quand on sait que le mouvement des Gilets Jaunes n'est ni militaire, ni politisé et de plus pacifiste. Mais cependant cette diffamation appelle à la violence envers ce mouvement.

Nous notons également la déclaration faite aux forces de l'ordre de Luc Ferry, ancien ministre : «qu'ils se servent de leur arme une bonne fois, ça suffit».

Le journal Le Monde a sans doute lui aussi eu cette intuition d'une dérive autoritaire en laissant publier une page de couverture, dont la proximité avec une œuvre de l'artiste Lincoln Agnew mettant en scène Adolf Hitler, a fait grand bruit.

Va t-on vers le déclenchement de l'article 2 du protocole n°6 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme qui autorise : «en temps de guerre, ou en cas de danger de guerre imminent, la peine de mort peut être prévue légalement, lorsque la disposition est transmise lors de la ratification du Protocole additionnel au Secrétaire général du Conseil de l'Europe»?

Un peu d'histoire....

En 997, tandis que le jeune duc Richard abondait en vertu et honnêteté, il arriva que, dans son duché de Normandie, s'éleva une semence de discordes pestilentielles.

Car les paysans, à l'unanimité, dans tous les divers comtés de la patrie normande, se rassemblèrent en plusieurs conventicules et décrétèrent des titres selon leurs caprices.

Ils déclarèrent que, sans s'embarrasser de ce qu'avait défendu le droit établi sur le profit à faire dans les forêts et la jouissance des eaux, ils se gouverneraient suivant leurs propres lois.

Chaque groupe de cette foule en révolte choisit deux délégués qui devaient se réunir en assemblée générale, au milieu des terres, pour y ratifier ces lois.

Quand le duc l'apprit, il envoya aussitôt contre eux le comte Rodolfe, avec une multitude de soldats, pour comprimer cette féroce agression et dissiper l'assemblée rustique.

Le comte, ne tardant point à être obéi, s'empara de tous les envoyés et de quelques autres, leur fit couper aux leurs, afin qu'ils se détournassent de pareilles choses, et que par leur expérience, il les rendissent prudents dans la crainte d'un sort encore plus misérable.

Les paysans instruits de la sorte, et renonçant sur le champs à leurs assemblées, retournèrent à leurs charrues.

(Guillaume de Jumièges, Hist. des Normands, liv. V., ch. II.)

LEONAR

7935

Gilets Jaunes

« Around the world »

nous poussent à sortir dans les rues pour faire entendre nos voix.

Les allemands se battent, eux, contre la corruption de leurs sections financiers, et pour une re-nationalisation des secteurs de l'énergie.

Au Chili, le constat est identique et les citoyens se battent contre la corruption, et le pillage des ressources par l'Etat, très difficilement. Bon nombre de manifestants sont bloqués avant d'arriver sur le lieu des manifestations, aucunement médiatisées par ailleurs.

Chacun des manifestants contactés a indiqué une volonté ferme de manifester pacifiquement et tous condamnent la violence. Pour autant, comme en France, tous sont confrontés à la diabolisation par les médias, accusés d'être racistes, homophobes, antisémites, d'extrême-droite. A croire que les gouvernements se sont donnés le mot. On ne peut qu'encourager ces manifestants à continuer à se battre pour leur droit le plus sacré, malgré les tentatives de manipulation des médias.

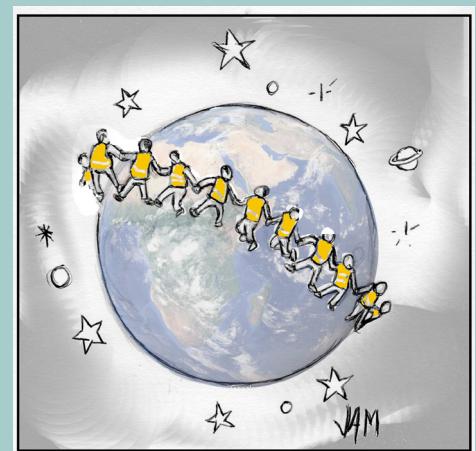
Beaucoup d'entre eux n'ont pas accès aux réelles informations concernant la situation en France. La barrière de la langue est une chose, mais ce que les médias relayent chez nous (communiqués «officiels» du Ministère de l'Intérieur) sont relayés par la suite sur les réseaux étrangers. Beaucoup ont vu la France sous le même angle que nos médias tentent de nous imposer, à savoir que le mouvement serait «récupéré par des «extrémistes» et composé de quelques casseurs violents. Le combat contre la désinformation en devient donc doublement difficile : continuer d'informer objectivement nos propres citoyens français, et continuer d'informer les manifestants étrangers.

De nombreuses manifestations sont d'ores et déjà prévues. En Australie, ce sont 20 000 manifestants potentiels (groupe «Yellow Vests Vic/Aus») qui défileraient dans les villes de Sydney, Brisbane, Melbourne et Adelaide le 19 Janvier 2019. En Angleterre également, dès ce samedi 12 Janvier, comme en atteste l'évènement «Britain is

broken» et qui attire déjà plusieurs milliers de personnes intéressées. La manifestation prévue à Strasbourg le 12 janvier devrait accueillir des allemands, suite à un appel lancé sur les réseaux sociaux. D'autres sont également en cours de préparation, en Asie, au Moyen-Orient.

La prise de conscience est généralisée. Beaucoup de pays sont encore à l'aube de leur mouvement, mais la volonté est forte de faire changer les choses. Il leur reste encore à s'organiser de manière efficace, à aller au fond des choses en analysant les structures politiques pour bien mettre en évidence les dérives de l'oligarchie et la corruption, et toucher davantage de citoyens. Un combat difficile qu'on ne connaît que trop bien. Mais un combat qui doit être gagné. Ils sont nombreux à garder les yeux rivés sur la France pour connaître la suite des événements.

Lors de la prise de contact pour la rédaction de cet article, ils ont été nombreux à nous demander des conseils pour optimiser leur mouvement et leur visibilité. Nous leur avons répondu : «En France, le mot d'ordre est : on ne lâche rien !



Il serait facile de ne pas s'apercevoir (dans un contexte où nos propres médias utilisent tout un arsenal pour minimiser le mouvement) que le mouvement s'est exporté, et que des groupes se sont formés aux quatre coins du globe. Dans cette chronique axée sur les «Gilets Jaunes à l'international», notre objectif n'est pas tant de dresser un tableau exhaustif de leurs actions ou revendications, mais davantage de répondre à quelques questions qui s'imposent. Ont-ils sensiblement les mêmes revendications ? De quelle ampleur sont leurs manifestations ? Quel est leur rapport aux médias ? Et la réponse sécuritaire dans tout ça ?

«Le mouvement est l'expression des peuples, de leur volonté, de leur droit de vivre dignement et d'évoluer dans un monde moderne sain» indiquent les organisateurs des manifestations en Irlande au Belfast Telegram, qui demandent par la même occasion «l'arrêt immédiat des procédures d'expulsion des logements et un plafond sur les loyers». Même son de cloche chez leurs voisins anglais, comme l'indique Elvira Elliot dans la Somerset County Gazette : «Nous sommes un mouvement solidaire des peuples, de tous horizons, et qui en ont marre. L'austérité, ça suffit. Nous continuerons à organiser d'autres manifestations le week-end, pour attirer plus de monde».

Mais les revendications vont bien au-delà. Les canadiens demandent la démission du Premier Ministre Trudeau, l'abandon du Pacte Mondial sur les Migrations (dit «de Marrakech») et de la Taxe Carbone. Ils se battent pour les conditions de vie de leurs seniors, de leurs jeunes. Ils exigent une démocratie directe où un pouvoir décisionnel serait entre les mains du peuple. Bien évidemment, tout cela nous est familier, ce sont les mêmes raisons qui

Quartier Libre

C'est votre page, et vous pouvez dire ce que vous voulez !



MARIANNE

Nourri par la mère patrie,
Élevé dans ses chemins de liberté,
Sous la fortune de ses égalités...
Chacun naît Gaulois, Gauloise... libre !

Représentante du peuple... ! Défenseuse de ses enfants
Tête coiffée d'un bonnet phrygien,
Sans haine mais baïonnette en main,
Etendard élevé, elle révolutionne un temps,

Qui n'est plus que l'ombre de lui-même !
Où la tyrannie sanglante ses petits
La mère patrie, se réveille... se relève....

Son peuple libre suit sa genèse
Qu'il coiffe bonnet phrygien où couronne,
Il demeure éternel enfant à l'ombre de la mère...

MARIANNE

Ma France

Bonjour à toi, ma France
Je viens te dire adieu
Trop de larmes et pas de chance
On brûle l'or et l'aïeul
Je n'ai plus de peine ou de patience
T'as rien fait pour nous deux
Et trop pour d'autres apparences
Mais quand vas tu ouvrir les yeux ?

Tant pis pour nous, ma France
Je t'ai tenu de mon mieux
Trop de symboles et de violence

Trop d'églises et de banlieues
Ça sent la mort et la défiance
Et ça gouverne si peu
Allez tous crever, j'y pense
Tes cendres feront des heureux

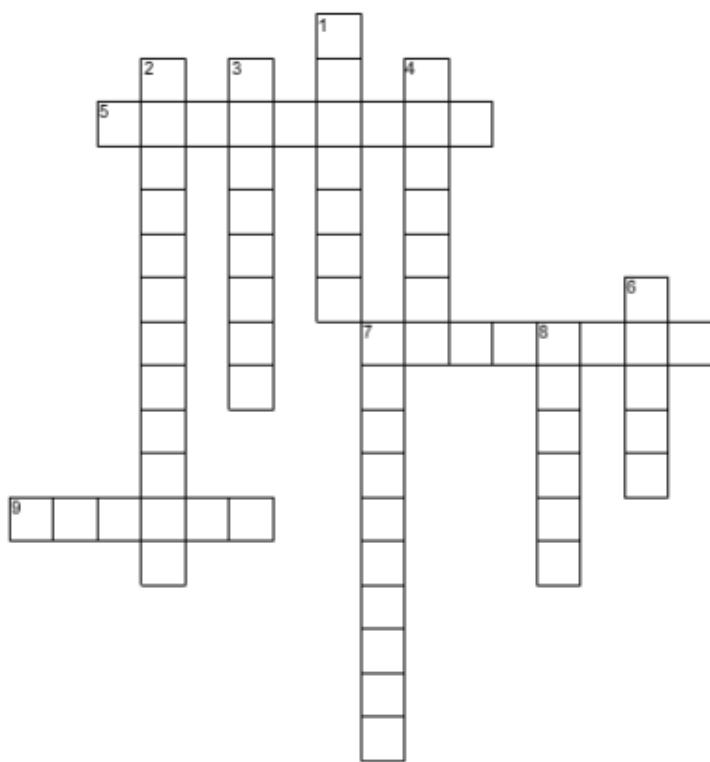
Merci à toi, ma France
Rien à foutre d'être au milieu
Je suis parti dès mon enfance
Quand on perdait le sens des lieux
Tu as oublié d'être immense
Tu m'as oublié un peu
Et je t'ai perdu en avance
Avant même de rendre les cieux

Adieu cette fois, ma France
Tu vas tomber sous les feux
Perdu pour l'homme et la romance
Et pour mes rêves trop nombreux
Regarde toi dans le silence
Recueilles toi comme tu peux
La vie n'est qu'une somme de science
Mais quand vas tu ouvrir les yeux ?

AlayNaMusic

Moment détente

Réussirez vous à remplir la grille ?



Horizontal

- 5. Décider de notre avenir, ça l'est.
- 7. Peut ouvrir l'esprit à d'autres arguments.
- 9. Trop triste sans.

Vertical

- 1. Art ô combien important.
- 2. Organisation de plusieurs parties.
- 3. Sans acte, quasiment inutile.
- 4. On la connaît.
- 6. Lorsque générale, elle comporte des inconvénients.
- 7. Le but du mouvement!
- 8. Les gens qui font la gazette en sont plein!

Vous voulez nous partager un article, un dessin ou juste un message d'amour ? Ou vous voulez nous remonter des erreurs ou des oubliés ?

Envoyez nous dès à présent un mail à gazette@giletsjaunes-coordination.fr !

Votre article ou vos messages paraîtront peut être dans le prochain numéro !